Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le
ID : 080-200070969-20250514-2025_1405_04-DE

Communauté de Communes Avre Luce Noye

2025-14.05_04 Feuillet 978

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Membres du Bureau Communautaire
Titulaires : 28
Membres présents : 19
Votants : 20
Date de la convocation
7 mai 2025

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, DIX MARS à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :
Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, DOUAY Sonia
Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, LAMOTTE Dominique, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :
Messieurs M. CAPELLE Hubert, BEAUMONT Joël, DELANAUD Stéphane, LEVASSEUR Roger, VAN OOTEGHEM J. Michel, DUTILLEUX Olivier, LESCUREUX André

● Etait représenté :
M. CHANTRELLE pouvoir à M. DOVERGNE

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :
Mesdames RAMON Marie-Gabrielle, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne
Messieurs VERONT Fabrice, CHANTRELLE Brice, WABLE Vincent
TOURNIQUET Gautier, NOCHEZ Didier

Objet : REVENTE MATERIELS - VOIRIE

Rapport de Monsieur VAN DE VELDE Michel, Vice-Président Voirie

Pour les besoins des services techniques,
Vu le stockage de matériels non utilisés sur le site de Thory,
Vu la consultation opérée auprès trois acquéreurs : SARL DEMOAGRI, GARAGE DU CHATEAU D'EAU et Agriculteur PILLON à Pierrepont-sur-Avre (sans retour),

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Entérine au profit de la **SARL DEMOAGRI**, sis à Behen (80870), les Croisettes, la vente des matériels suivants, pour un montant total de 15 840 € :
  - MITSUBISHI (Camion-benne) Immatriculé 8448 XJ 80 : 3 360 € (160 400 km – date de mise en circulation 26/10/2007)
  - FORD (Camion-benne) Immatriculé AW-443-RX sans contrôle technique : 1 200 € (132 900 km – date de mise en circulation 12/07/2010)
  - Girobroyeur suire 1,80m : 180 €
  - Boule à goudron : 960 €
  - Balayeuse : 120 €
  - Cover Crop : 300 €
  - Lame rabaud : 360 €
  - Rouleau Amann 2 billes : 1 200 €
  - Tonne Berthoud : 240 €
  - Saleuse Arvel : 600 €
  - Pose bordures Rabaud : 2 400 €
  - Elévateur Nobil : 120 €
  - 4 Bennes Ampirol : 4 800 €
- Autorise le Président, le 1er Vice-Président et le Président Voirie à signer tous les documents en rapport avec ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 14 MAI 2025
à Ailly sur Noye
Le Président,

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 15/05/25
Affiché le 15/05/25

Communauté de Communes Avre Luce Noye

Alain DOVERGNE

CCALN Siège : 144 rue du Cardinal Mercier 80110 Moreuil - CCALN Pôle administratif ZAC du Val de Noye 9 Rue Philippe Verhoye 80250 Ailly-sur Noye
03.22.09.75.32 / www.avrelucenoye.fr